

## La maladie à virus Ebola :

### DÉPISTAGE DES PATIENTS ET ORIENTATION VERS LES STRUCTURES SANITAIRES

## DIRECTIVES POUR LES PHARMACIENS

Les symptômes de la maladie à virus Ebola peuvent être semblables à ceux de la grippe ou d'un rhume. Si une personne se présente à la pharmacie et que l'on suspecte qu'elle soit infectée, suivez les étapes suivantes :

#### ÉTAPE 1 : S'ASSURER QUE LA PERSONNE SUSPECTÉE

- a. a une fièvre supérieure à 38°C ou a eu de la fièvre au cours des dernières 24 heures.
- b. a soigné ou est entrée en contact avec les fluides corporels d'une personne connue ou fortement suspectée d'avoir (eu) la maladie à virus Ebola, ou a été dans une région touchée par le virus Ebola dans les 21 jours précédents. Les fluides corporels comprennent le sang, la salive, le mucus, les vomissures, les urines, les selles, le sperme, les sécrétions vaginales, la sueur, les larmes, le lait maternel, la bile et la lymphe.

Si la réponse aux DEUX questions est OUI, Ebola doit être suspectée et l'étape 2 devrait être suivie.

La maladie à virus Ebola peut également conduire aux symptômes suivants :

- |  |  |
|--|--|
| - maux de tête                         | - diarrhée   |
| - douleurs musculaires et articulaires | - vomissements   |
| - maux de gorge                        | - saignement (par exemple du nez ou de la bouche, ou sang présent lors de diarrhée ou de vomissements) |
| - fatigue intense                      |  |
| - crampes d'estomac                    |  |

#### ÉTAPE 2 : ORIENTER LE CAS SUSPECT

- a) À chaque fois que possible, isoler le patient dans une pièce séparé; et
- b) Contactez les services d'urgence appropriés (en leur demandant d'envoyer une équipe de personnels formée et protégée pour transporter cette personne à l'établissement de santé désigné).

Si vous savez ou soupçonnez que quelqu'un dans votre communauté pourrait avoir la maladie à virus Ebola, encouragez immédiatement et aider cette personne à rechercher le traitement médical adéquat dans un établissement de santé approprié. Les personnes atteintes de la maladie à virus Ebola ne doivent pas être traitées à domicile.